



Païement carnet congés payés suite changement de secteur d'activi

Par **any59**, le **03/01/2018** à **15:18**

Bonjour,

Suite à mon changement de secteur d'activité, j'ai demandé le paiement par anticipation sur la campagne 2018 à la cnetp. Leur réponse est négative même si je justifie ne plus travailler dans le btp.

J'aimerais savoir sur quels critères et réglementation ils se basent pour refuser la demande de paiement.

Pourquoi peuvent-ils repousser ce règlement alors que dans les autres secteurs d'activités le paiement intervient au moment du solde de tout compte.

De plus, la cibtp (caisse btp également) eux payent par simple demande.

Merci